I. Création d'un dossier

A. Entrer dans le menu : Système / Maintenance / Création

- 1. Renseigner :
 - le nom de la société
 - le nom du fichier tel que vous aimeriez qu'il apparaisse dans la liste des fichiers. Tous les fichiers comptables créés vont se mettre dans le répertoire : PVJLVAAS\ nomdufichier .SOC (*)

(*) Toutes les **données comptables** d'une société se trouvent dans un et un seul fichier. Il s'agit du fichier « **.soc** » qui se trouve dans le répertoire PVJLVAS. Pour conserver vos données, il y a lieu de sauvegardé ce fichier, par exemple, sur une clé USB ou un disque dur externe.

 Sélectionner «Législation Belge (F)» pour toutes les importations <u>sauf si vous souhaitez</u> récupérer les données d'un autre dossier comptable existant. Dans ce cas, au niveau de la liste, sélectionner le nom de ce dossier dans les zones adéquates.

3. Cliquer sur « Création »

Lors de cette étape, le dossier ainsi créé, apparaîtra dans la liste des dossiers sur le côté droit.

Après avoir cliqué sur la touche « Création », vous obtenez le message suivant : « Vous venez de créer une société ! Veuillez vérifier que les paramètres vous conviennent », cliquer sur la touche « OUI ».

- B. Vous entrez ensuite dans l'onglet « Périodes »
- Renseigner le début du 1er exercice, ex. : 01/01/2020, puis cliquer sur la touche « Enter ».

Le message suivant apparait : « Vous modifiez la période de début du premier exercice. Voulezvous recalculer les autres périodes ? ».

En cliquant sur « Oui », toutes les autres périodes sont recalculées.

Si le premier exercice est différent des autres (- de 12 mois, + de 12 mois), par exemple, une société créée le 01/07/2019 au 31/12/2020, vous renseigner d'abord les dates comme si c'était un exercice de 12 mois sur une année complète : dans la zone de début du 1er exercice, indiquer 01/01/2019, valider avec la touche « ENTER » et répondre « OUI » à la demande de recalcule, ensuite revenir dans la zone de début du 1er exercice et indiquer 01/07/2019, valider avec la touche « ENTER » et répondre « OUI » à la demande de recalcule, ensuite revenir dans la zone de début du 1er exercice et indiquer 01/07/2019, valider avec la touche « ENTER » et répondre « NON » a la demande de recalcule. Le 1er exercice sera dès lors 01/07/2019 – 31/12/2020, le 2ème 01/01/2021 – 31/12/2022,

Cliquer ensuite sur la touche « Enregistrer »

II. Création d'un Journal

- 1. Entrer dans le menu Système / Journaux
- 2. Cliquer sur la touche « Ajouter » => Les zones de droite s'activent
- 3. Sélectionner le « Type » de journal, ex. : Achat, Vente, Financier, Facture...
- 4. Renseigner un « code » de trois lettres
- 5. Rédiger le « libellé » en français
- 6. Cliquer sur la touche « Enregistrer » => Le journal s'ajoute à la liste des journaux sur le côté droit

Attention : pour les journaux financiers, il y a lieu de créer, au préalable, le compte d'imputation (Au niveau du menu « Fiches » « Comptes généraux) car vous devrez ensuite le renseigner au niveau de la création du journal (compte centralisateur).

III. Création de fiches Clients, Fournisseurs, Comptes Généraux, Tiers

Menu « Fiches / Comptes Clients »

=> Renseigner les informations suivantes : Libellé (Nom du client), valider ensuite la zone avec la touche « ENTER », la référence sera automatiquement créée, Adresse, CP, Localité, Pays, N° de TVA (BE 0...) ou NA (pour non assujetti), Taux de TVA, Compte(s) d'imputation, ...

Toutes les zones doivent obligatoirement être validées avec la touche « ENTER .

« Enregistrer » (icône disquette bleue ou la touche PgDn)

Menu « Fiches / Comptes Fournisseurs »

=> Renseigner les informations suivantes : Libellé (Nom du fournisseur), valider ensuite la zone avec la touche « ENTER », la référence sera automatiquement créée, Adresse, CP, Localité, Pays, N° de TVA (BE 0...) ou NA (pour non assujetti), Taux de TVA, Compte(s) d'imputation, ...

Toutes les zones doivent obligatoirement être validées avec la touche « ENTER .

« Enregistrer » (icône disquette bleue ou la touche PgDn)

Menu « Fiches / Comptes Généraux »

=> Renseigner les informations suivantes : Numéro du compte d'imputation, Libellé, ...

« Enregistrer » (icône disquette bleue ou la touche PgDn)

Attention: un compte d'imputation doit avoir 6 chiffres sauf s'il s'agit d'un compte titre. Si vous n'encodez pas les 6 chiffres, le programme le signale et vous propose d'ajouter les 0.

Menu « Fiches / Comptes Tiers (ex. : employé(e))

=> Renseigner les informations suivantes : Libellé (Nom de l'employé(e)), valider ensuite la zone avec la touche « ENTER », la référence sera automatiquement créée, Adresse, CP, Localité, Pays, ...

Toutes les zones doivent obligatoirement être validées avec la touche « ENTER .

« Enregistrer » (icône disquette bleue ou la touche PgDn)

Une fois la société créée, vous pouvez commencer les encodages via le menu « Saisie » en entrant dans les journaux adéquats.

Il vous est toujours possible d'obtenir de l'aide en ligne en cliquant sur l'icône « Aide (?) qui se trouve sur chaque écran ou en cliquant sur l'adresse suivante : <u>http://www.as-</u>concept.com/manuel_web/fr/index.htm

Bon travail.

L'Équipe AS-Concept